



## **BIOGRAPHIE**

M. Emmanuel Jolivet, General Counsel (Directeur juridique) de la Chambre de commerce internationale® et de la Cour internationale d'arbitrage®, est chargé de conseiller la CCI et la Cour en matière juridique.

Il est mandataire social de sociétés dans plusieurs pays.

M. Jolivet a commencé sa carrière en tant que juriste d'entreprise dans une société multinationale française. A la CCI, il a occupé plusieurs fonctions (Policy Manager, responsable de la Commission du Droit et des pratiques commerciales de la CCI, de la Commission Marketing, publicité et distribution de la CCI, de la Commission de l'arbitrage, Directeur du Centre International d'Expertise) avant de s'occuper de questions juridiques générales et de la gouvernance de l'institution.

M. Jolivet a débuté l'enseignement à l'université du Caire (Egypte) il y a 29 ans et a conservé un service d'enseignement à l'université depuis lors. Il a été Professeur associé à la Faculté de droit et science politique de l'Université de Versailles (Paris Saclay) pendant 9 ans. En plus d'avoir enseigné dans plus de 20 pays, il est l'auteur de nombreux articles en matière de règlement des différends et droit des affaires. Il est Directeur adjoint de la publication ICC Dispute Resolution Bulletin.

M. Jolivet est français, docteur en droit privé HDR et parle français et anglais.